

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations

En décembre 1994, la Décennie mondiale des peuples indigènes débutait. Dans ce contexte, la question des relations entre peuples autochtones et non-autochtones demeure une question importante.

Déjà la Commission royale sur les peuples autochtones, que co-présidaient René Dussault et Georges Erasmus, a posé la question à savoir ce que peuvent être les conditions nécessaires pour assurer la communication entre autochtones et non-autochtones. Pour contribuer à répondre à cette question, François Trudel, du département d'anthropologie de l'Université Laval, propose entre autres, trois principes : la connaissance de l'autre, la reconnaissance de l'autre et le respect de l'autre. Au sujet de ce dernier principe, il disait, dans sa présentation à la Commission royale sur les peuples autochtones, le 17 novembre 1992, que : «Malgré le climat d'affrontement constitutionnel dans lequel nous sommes fréquemment plongés mutuellement et malgré certaines crises qui ont marqué et marqueront encore sans doute nos relations, le respect de l'autre implique que nous reconnaissons tous collectivement que le poids de l'histoire pèse lourd sur la nature de nos relations réciproques et qu'il déterminera dans une large mesure, encore pendant longtemps, le type de relations que nous entretiendrons entre nous.»

L'histoire des relations entre Amérindiens et non-Amérindiens connaît surtout depuis les années 1970, un intérêt accru. La reconnaissance des droits aborigènes, la négociation d'un nouveau contrat social avec les Amérindiens et les nombreux griefs issus du non-respect des traités, de l'absence de traité et des séquelles de la dé-responsabilisation, effet de la Loi sur les Indiens, font partie de ce présent qui se situe par rapport à son passé.

Dans un autre sens, il reste à voir dans quelle mesure le poids du passé ne limite pas notre regard au-delà d'une relation de bourreau à victime, diminuant l'Amérindien dans les cadres d'une certaine représentation du «bon sauvage», le réduisant à un être de la nature, un enfant innocent qui n'a pas accédé au monde de la «civilisation». Il y a là le danger de la condition de victime : «Condition à laquelle la société médiatique accorde l'un des statuts les plus importants, sur un vieux fond mythique crypto-religieux de la victime sans tache au milieu d'un monde mauvais. (Grand'Maison, 1993, p.180).»

La chronologie qui suit cherche à rendre compte, dans une certaine mesure, de l'histoire des relations entre les Amérindiens et les non-Amérindiens marquée par le constat que souligne Jim Miller (Miller, 1991) et que résume bien François Trudel : «Ces recherches démontrent aussi que les peuples autochtones ne furent pas, tout au cours de l'histoire du Canada, des acteurs passifs à l'arrière-plan de cette histoire, mais qu'ils participèrent ou tentèrent de participer activement au développement de la nouvelle société qui s'édifiait tout en cherchant à dialoguer, à faire valoir leurs points de vue et à trouver une place qu'ils estimaient leur revenir dans cette nouvelle société.»

Bibliographie

- Buckley, Helen, (1992) *From Wooden Ploughs to Welfare Why Indian Policy Failed in the Prairie Provinces*, McGill-Queen's University Press.
- Cardinal, Harold, (1977) *The Rebirth of Canada's Indians*, Edmonton, Hurtig Publishers, 222p.
- Carter, Sarah, (1990) *Lost Harvests, Prairie Indian Reserve Farmers and Government Policy*, Montreal/Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Champagne, Antoine, (1971) *Nouvelles Études sur les La Vérendrye et le poste de l'Ouest*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 260p.
- Champagne, Claude, (1985) «Foi et cultures à la lumière du passé» dans *Kérygma*, 19, p. 17-70.
- Delâge, Denys, (1985) *Le Pays renversé Amérindiens et européens en Amérique du nord-est 1600-1664*, Montréal, Boréal Express, 416p.
- Dempsey, Hugh A., (1976) *Peguis*, dans *Dictionary of Canadian Biography*, Toronto, University of Toronto Press, Vol IX, 1861-1870, p. 626.
- Dickason, Olive Patricia (1992) *Canada's First Nations A History of Founding Peoples from Earliest Times*, Toronto, McClelland & Stewart Inc., 590p.
- Dussault, René et Erasmus, Georges, (1993) *Aboriginal Peoples, Self-Government, and the Constitution*, Ottawa, Canada Communication Group Publishing,
- Fiedel, Stuart J., (1987) *Prehistory of the Americas*. Cambridge : Cambridge University Press, 386p.
- Fumoleau, René, (1973) *As Long As This Land Shall Last*, Toronto, McClelland & Stewart, 415p.
- Goulet, Jean-Guy et Peelman, Achiel, (1983) «La réalité autochtone et la dimension socio-politique de la mission», dans *Kérygma*, 17, p. 127-157.
- Grant, John Webster, (1984) *Moon of Wintertime. Missionaries and the Indians of Canada in Encounter since 1534*, Toronto, University of Toronto Press.
- Hendrey, Charles, E., (1969) *Beyond Traplines Does the Church Really Care? Towards an Assessment of the Work of the Anglican Church of Canada with Canada's Native Peoples*, The Ryerson Press, 102p.
- Hutchison, George et Wallace, Dick, (1977) *Grassy Narrows*, Toronto, Van Nostrand Reinhold Ltd, 178p.
- Jauvin, Serge, (1993) *Aitnanu La vie quotidienne d'Hélène et de William-Mathieu Mark. Témoignage traduit du Montagnais*, Montréal, Libre Expression, Musée canadien des civilisations, 128 p.
- Kah-ge-gah-Bowh (George Copway), (1850) *The Traditional History and Characteristic Sketches of the Ojibway Nation*, Toronto, Coles Publishing Company, réimprimé 1972, 298p.
- Lascelles, Thomas, A, (1990) *Roman Catholic Indian Residential School in B.C.*, Vancouver,
- Louchez, Eddy, (1992) *L'évangélisation des Amérindiens et des Inuits (sic) du Grand Nord Canadien, Une analyse des revues belges des missionnaires oblats de Marie-Immaculée durant l'entre-deux guerres*, Mémoire présenté pour l'obtention du grade de Licencié en Histoire, Université catholique de Louvain, 270p.
- Miller, John,

- Melling, John, (1967) *Right to a Future The Native Peoples of Canada, The Anglican Church of Canada and The United Church of Canada*, 150p.
- Monet, Jacques, (1984) *Aboriginal Rights The Canadian Struggle*, Compass, Summer, p.9-11.
- Neatby, L. H. (1966) Hudson, Henry, dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Les Presses de l'Université Laval, p.384-390.
- Peelman, Achiel, (?) *Mission et Inculturation*, tiré à part, 5p.
- Peelman, Achiel, (1992) *Le Christ est amérindien Une réflexion théologique sur l'inculturation du Christ parmi les Amérindiens du Canada*, Outremont, Novalis, 346 p.
- Pettipas, Katherine, (1988) *Severing The Ties That Bind : The Canadian Indian Act and the Repression of Indigenous Religious Systems in the Prairie Region, 1896-1951*, thèse de doctorat, Université du Manitoba, 524 p.
- Ressources historiques, (1994) *First Farmers in the Red River Valley*, Winnipeg, Manitoba Culture, Heritage and Citizenship, 12p.
- Savoie, Sylvie, (1993) *Les mariages entre Amérindiens et Blancs. Hitorigraphie du métissage et unions mixtes devant l'Église en Nouvelle-France*. Communication présentée au Congrès de l'IHAF, non publiée.
- Schwickerath, Robert, (1911) *Pestalozzi and Pestalozzianism* dans *The Catholic Encyclopedia*, New York, Robert Appleton Company, p.742-743.
- Shanahan, David, (1994) *The Manitoulin Treaties, 1836 and 1862: The Indian Department and Indian Destiny* dans *Ontario History*, volume LXXXVI, no 1, p.13-31.
- Sioui, Georges, (1991) *Pour une auto-histoire amérindienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Thistle, Paul, (1986) *Indian-European Trade Relations in the Lower Saskatchewan River Region to 1840*, Manitoba Studies in Native History II, Winnipeg, The University of Manitoba Press, 136p.
- Trigger, Bruce G., (1992) *Les Indiens, la fourrure et les Blancs Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal/Seuil, 542 p.
- Turenne, Edmond, (1970) *New Trends in Indian Relationships with Government and Church*, thèse de maitrise en sciences de la Mission, Université Saint-Paul, Ottawa, 143p.
- Upton, Leslie F. S., (1988) dans Robin Fisher et Kenneth Coates, *Out of the Background Readings on Canadian native History*, Toronto, Copp, Clark, Pitman Ltd.
- Valentine, Lisa Philips, (1992) *Voix de nulle part Le pouvoir négocié dans les causeries radiophoniques chez les Ojibway de la rivière Severn*, dans *Anthropologie et Sociétés*, vol. 16, no 3, p.103-119.
- Vincent, Sylvie et Arcand, Bernard, (1979) *L'image de l'Amérindien dans les manuels scolaires du Québec*, Ville La Salle, Hurtubise HMH, 334p.
- Wright, Ronald, (1993) *Stolen Continents The "New World" Through Indian Eyes*, Toronto, Penguin Books, 424p.

Jusqu'en 1599

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations - jusqu'en 1599

38 000 à 13 000 a.n.c. Arrivée des premiers habitants des Amériques. (Wright, 1993, p.xi; Dickason, 1992, p.21-35; Fiedel, 1987, p. 39-81 et Fumoleau, 1973, p.319)

8 000 a.n.c. Occupation du nord-est de l'Amérique au recul de la dernière glaciation. (Delâge, 1985, p.48 et 54)

7 000 a.n.c. Les autochtones d'Amérique centrale cueillent les plantes comestibles, ancêtres des fèves, des courges et du maïs. (Ressources historiques, 1994, p.1)

6 000 a.n.c. Établissements humains le long du Saint-Laurent. (Delâge, 1985, p.54)

3 600 a.n.c. Le maïs est cultivé par les Amérindiens. Depuis, la survie de cette plante dépend entièrement de sa domestication. (Ressources historiques, 1994, p.1)

2 000 a.n.c. Peuplement du nord du Québec. (Delâge, 1985, p.54)

476 Hwui Shan explore le littoral d'Amérique du côté du Pacifique.

1 400 Les Amérindiens du sud du Manitoba s'adonnent à l'agriculture et cultivent, entre autres, du maïs. (Ressources historiques, 1994, p.2)

1492 Arrivée de Christophe Colomb en Amérique. La population des Amériques est évaluée à 100 000 000 habitants, soit 1/5 de la population mondiale. On estime que les maladies auraient anéanti jusqu'à 93% des populations autochtones. (Wright, 1993, p.4, Delâge, 1985, p.14-15, p.54-57 et Dickason, 1992, p.26) Au Mexique, la population est de 25 millions en 1519. Elle n'est que d'un million un siècle plus tard. (Delâge, 1985, p.15)

1493 Le Pape Alexandre VI déclare que les peuples d'Amérique sont des humains aptes à la vie civilisée et chrétienne. (Goulet et Peelman, 1983, p.129) Le pape confie la responsabilité missionnaire des terres d'Amérique aux rois chrétiens d'Espagne et du Portugal. (Peelman, 1992, p.91)

1500 On estime qu'au XVI^e siècle le nombre de langues des différents peuples des Amériques était de 2 200. (Dickason, 1992, p.23) Au début du XVI^e siècle, il y a en Amérique du Nord 190 langues dont 42 familles rattachées à 9 phyla et 31 langues non-classifiées. (Delâge, 1985, p.56)

1509 En explorant le golfe du Saint-Laurent, Thomas Aubert prend sept captifs qu'il ramène en France. (Delâge, 1985, p.94)

Thomas Aubert, originaire de Rouen (France) ramène 7 Amérindiens en Normandie (Trigger, 1985, p. 176)

1532 Francisco de Vitoria, un théologien dominicain espagnol, (1480-1546), soutient que les autochtones d'Amérique sont des êtres humains, propriétaires de leurs terres et ont droit à la propriété de leurs biens et à la liberté de leur personne. (Goulet et Peelman, 1983, p.129)

1534 Jacques Cartier explore le Saint-Laurent. Il prend contact avec Donnacona, Iroquois de Stadaconé (Québec) et prend deux Amérindiens captifs, fils ou neveu de Donnacona. (Trigger, 1985, p. 183)

1535 Jacques Cartier visite Hochelaga (île de Montréal), revient à Stadaconé et y passe l'hiver. Plusieurs français sont atteints du scorbut et les Amérindiens les guérissent avec de la tisane d'écorce de cèdre blanc. (Trigger, 1985, p. 186)
Une forte épidémie frappe les Stadaconiens. (Delâge, 1985, p.96)

1536 Jacques Cartier enlève Donnacona et 9 Iroquois qu'il ramène en France. Tous y meurent sauf une femme. (Trigger, 1985, p. 187)

1537 Le pape Paul III affirme dans la bulle Sublimus Deus que les Indiens sont véritablement humains et qu'ils peuvent non seulement comprendre la foi catholique mais la désirent ardemment. (Hendrey, 1969, p.221) Il affirme qu'on doit leur reconnaître les droits de l'homme. (Champagne, 1985, p.25)

1541 Jacques Cartier s'installe à Cap Rouge, près de Québec, avec plusieurs centaines de colons. Durant l'hiver plus de 35 hommes de Cartier sont tués par les Iroquois. (Trigger, 1985, p. 187-188)

1569 Thévet, cosmographe français (1517-1592), définit les sauvages comme des «peuples barbares qui vivent sans loi, sans police, sans religion, et qui n'ont point d'habitation fixe.» (Goulet et Peelman, 1983, p.130)

1598 Le cheval est introduit au Nouveau Mexique par Don Juan de Qnote. (Grant, 1984, p.144)

1599 La compagnie de Chauvin (Pierre de Chauvin de Tonnetuit) obtient le monopole du commerce des fourrures. Il obtient plus tard d'élargir son commerce le long du Saint-Laurent. Les fourrures proviennent d'aussi loin que la baie James et le sud de l'Ontario (Trigger, 1985, p. 241-243)

1600 à 1699

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations - 1600 à 1699

1600 Au XVII^e siècle, la France adopte une politique de métissage afin d'accélérer le peuplement de la colonie d'intégration des peuples autochtones et la francisation. (Savoie, 1993, p. 3)

1609 Les premiers Hurons viennent rencontrer les Français dans la vallée du Saint-Laurent (Trigger, 1985, p. 245)

1610-1611 Étienne Brûlé passe l'hiver chez les Hurons (Trigger, 1985, p. 247)

1611 Les Jésuites rapportent que les Micmacs se plaignent des maladies et de la mortalité qui succèdent au passage des Européens. (Delâge, 1985, p.97)

Première rencontre d'un Européen, Henry Hudson, avec des Amérindiens sur la limite orientale du territoire des Cris. (Thistle, 1986, p. 4) Ces Cris refusent tout commerce avec Hudson. Plus tard, une partie de l'équipage est tuée par des Inuit. (Neatby, 1966, p.387)

1615 Champlain se rend chez les Hurons et y passe l'hiver (Trigger, 1985, p. 251-253)

1620 Arrivée des Puritains du Mayflower à Plymouth. «Les Anglicans, sans faire montre d'un prosélytisme acharné, comptaient malgré tout des Indiens comme corréligionnaires. Les Quakers respectaient également les Indiens sans trop insister pour les convertir. Quant aux Puritains, ils excluaient toute évangélisation des Autochtones, jugés trop impurs pour accéder à la vérité religieuse. D'après eux, l'instruction religieuse des Autochtones ne constituait pas une "compensation" pour les terres que les Blancs s'accaparaient parce que c'était le travail agricole des colons qui donnait sa vraie valeur au sol.» (Louchez, 1992, p.15)

1621 Fondation de la compagnie hollandaise West Indische Compagnie. (Delâge, 1985, p.26)

1627 Richelieu crée la compagnie dite de la Nouvelle-France ou des Cent Associés pour coloniser la vallée du Saint-Laurent. 400 colons partent en 1627. (Delâge, 1985, p. 109)

«Le baptême conférait à tout Indien la nationalité française depuis l'acte de fondation de la Compagnie des Cents Associés, ce qui permettait à l'Indien "naturalisé" de profiter des avantages commerciaux découlant de cette nationalité. L'Indien chrétien recevait notamment le privilège de porter une arme à feu.» (Louchez, 1992, p.12, note 47)

1634 Installation d'un comptoir de traite à Trois-Rivières (Trigger, 1985, p. 246)

Les Jésuites, Bréboeuf et Daniel, s'installent chez les Hurons. (Delâge, 1985, p.174 et Kah-ge-gah-Bowh, 1850, p.206)

1634-1663 Nombreuses épidémies dans le nord-est de l'Amérique dont l'épidémie de 1660 à 1663 qui s'étend de l'Atlantique au lac Supérieur. (Delâge, 1985, p.97-98)

1636 Les Ursulines fondent à Québec un «séminaire de filles» pour les Françaises et les Amérindiennes. (Vincent et Arcand, 1979, p.202)

1639 Jérôme Le Royer de la Dauversière et Monsieur Jean-Jacques Olier, sulpicien, fondent la Société de Notre-Dame-de-Montréal pour la conversion des "Sauvages". (Vincent et Arcand, 1979, p.201)

1641 À l'invitation des Ojibway, des Jésuites se rendent à l'extrémité est du lac Supérieur (au Sault Sainte-Marie) y rencontrant 2 000 Ojibway qui leur font connaître l'existence des Dakotas. (Kah-ge-gah-Bowh, 1850, p.206)

1649 Le pays des Hurons est détruit. (Delâge, 1985, p.173)

John Elliot créa La Société pour la propagation de l'Évangile en Nouvelle-Angleterre, début de la mission protestante en Amérique du Nord. Il y avait près de 4 000 convertis en 1675, réunis en villages chrétiens. Ces villages furent détruits en 1675 par les Indiens qui avaient résisté à la conversion. (Louchez, 1992, p.15)

1655 Le père Mesnard s.j. se rend dans la région sud du lac Supérieur et au portage Keweena. Il s'y perd et n'est plus revu. (Kah-ge-gah-Bowh, 1850, p.208-209)

1656 Médard Chouart Sieur des Groseilliers fait la traite au nord des Grands Lacs se rendant jusqu'à Green Bay où il rencontre des Cris. (Thistle, 1986, p.7)

1660-1668 Mesnard (1655) est suivi par Joliette et en 1668 par Dublon et Marquette. (Kah-ge-gah-Bowh, 1850, p.210)

1662 Légalisation du commerce de l'alcool en Nouvelle-France. (Vincent et Arcand, 1979, p.117)

1664 La Commission royale nommée par la Couronne pour recevoir les plaintes des Amérindiens de la Nouvelle-Angleterre, rappelle que les peuples autochtones sont propriétaires de leurs terres cultivées jusqu'à ce qu'ils les cèdent en les donnant ou en les vendant. (Dussault et Erasmus, 1993, p.15)

1665 Un traité de paix est conclu à Québec entre les quatre nations iroquoises (Onondagas, Cayugas, Senecas et Oneidas) et la couronne de France, représentée par le Seigneur de Tracy. Le traité présente les nations amérindiennes comme étant autonomes, des nations qui, en possession de leurs territoires se gouvernent elles-mêmes dans un contexte de suzeraineté française et sous la protection de la France. (Dussault et Erasmus, 1993, p.12)

1666 Le père Allouez s.j. entre en contact avec les Indiens cris. (Louchez, 1992, p.9)

1670 Le roi Charles II d'Angleterre octroie une charte à la Hudson's Bay Company.

1700 à 1799

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations - 1700 à 1799

1701 Fondation de la Society for the Propagation of the Gospel. (Melling, 1967, p.22) Signature du traité de Montréal entre les Français et les Amérindiens. (Vincent et Arcand, 1979, p.187)

1706 Renversement de la politique officielle de la France favorisant le métissage. (Savoie, 1993, p. 3)

1726 Traité d'Annapolis Royal entre la nation des Micmacs et la Couronne britannique.

1727 Début de l'évangélisation des Amérindiens par l'Église anglicane.

À Nipigon, La Vérendrye consulte les Amérindiens au sujet de la route de la «Mer de l'Ouest». Ochaga lui trace une carte. (Champagne, 1971, p.197)

1734 Des hommes de La Vérendrye se rendent jusqu'à la Fourche. (Champagne, 1971, p.202)

1736 Les Sioux attaquent des canots de La Vérendrye. Le père Aulneau s.j. et 20 hommes y trouvent la mort. (Champagne, 1971, p.205)

1737 Une épidémie de variole décime les Cris. (Champagne, 1971, p.206)

1738 Arrivée de La Vérendrye à la Fourche. (Champagne, 1971, p. 208)

1741 Construction du fort Bourbon (à l'embouchure de la rivière Saskatchewan, sur le lac Winnipeg) et le fort Dauphin (au sud du lac Winnipegosis). (Champagne, 1971, p.211)

Arrivée des Russes sur le territoire aujourd'hui connu sous le nom d'Alaska. (Louchez, 1992, p.20)

1744 Le chef Onondaga, Canasatego, explique à un conseil convoqué par les gouverneurs coloniaux les principes de la confédération des Cinq Nations. Benjamin Franklin retiendra cette leçon. (Sioui, 199 , p.99)

1749 En Nouvelle-Écosse, la ville d'Halifax compte à peu près mille habitants. On offre une prime de dix guinées pour chaque «scalp» Micmac. (Goulet et Peelman, 1983, p.133)

1750 Transfert du fort Bourbon du lac Winnipeg au lac des Cèdres. (Champagne, 1971, p.221)

1752 Les Frères Moraves, luthériens dissidents et descendants des Hussites, envoient des représentants chez les Inuit du Labrador. Ils créent une collectivité autonome qui pourvoit à ses besoins en vendant les produits de son artisanat en Europe. (Louchez, 1992, p.16)

1760 La nation des Hurons conclut un traité avec les Anglais. (Dussault et Erasmus, 1993, p.24)

1762-1766 Pontiac promeut une approche pan-amérindienne face à l'envahisseur. (Dickason, 1992, p.184)

1763 La Proclamation royale réservait à l'usage des Amérindiens toutes les terres non comprises dans les limites des quatre nouveaux gouvernements (Québec, Nouvelle-Angleterre, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve) et sous réserve des conditions de l'octroi à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Seule la Couronne britannique peut transiger avec les Nations indiennes en matière de territoires indiens, interdisant les gouvernements coloniaux d'acquérir les territoires réservés aux Indiens ou aux colons de les envahir. (Carter, 1990, p.23 et Dussault et Erasmus, 1993, p.15)

Lord Scoffrey Amherst ordonne de distribuer aux Amérindiens des couvertures infectées de variole, acquérant ainsi le titre du premier général à utiliser une arme bactériologique. (Dickason, 1992, p.183)

1774 L'évêque Jean-Olivier Briand rappelle que le mariage entre Blanc et Amérindien n'est plus autorisé par le gouvernement (Savoie, 1893, p. 6)

L'Acte de Québec reconnaît la possibilité de la coexistence de plusieurs systèmes juridiques sous la protection de la Couronne britannique. (Dussault et Erasmus, 1993, p.24)

Donnant suite aux demandes des Cris, la Hudson's Bay Company construit son premier fort, Cumberland House, à l'intérieur des terres. (Thistle, 1986, p.32 et 52)

1776 La New England Company s'associe aux Anglicans en vue de catéchiser les Mimacs du Nouveau Brunswick. Ils cherchent principalement à scolariser les jeunes Micmacs et à les placer dans des familles protestantes. L'échec de cette approche entraîne leur retrait de la région de l'Atlantique en 1826. (Louchez, 1992, p.16)

1779 Fondation de la Compagnie du Nord-Ouest. 1781 Premier traité des Amérindiens du Canada avec la Couronne britannique. Ils cèdent l'île de Michilimakinak au prix de 5 000 livres sterling. (Fumoleau, 1973, p.320)

1781-1782 Dans la partie nord des Plaines et des Grands Lacs, une épidémie de variole décime plus de la moitié des Amérindiens. Durant cette même période, une épizootie affecte les bisons, les caribous, les orignaux, les cygnes, les oies, les canards et les goélands. (Delâge, 1985, p.103 et Thistle, 1986, p.62)

1781-1824 Johann Heinrich Pestalozzi, issu d'une famille calviniste et influencé par Jean-Jacques Rousseau, développe une nouvelle philosophie de l'éducation basée sur l'apprentissage sensoriel et l'observation plutôt que basée sur l'approche conceptuelle et déductive. Cette philosophie pédagogique influencera l'approche pédagogique méthodiste pour l'éducation des Amérindiens. (Schevikerath, 1911, p.742-743 et Grant, 1984,)

1787 Introduction des York boats par la Hudson's Bay Company. (Thistle, 1986, p.56)

1794 Lord Dorchester ajoute des directives aux règlements de la Proclamation Royale. Il définit les négociations requises pour assurer l'aliénation des terres amérindiennes, il exige qu'un dessin des terres concernées soit produit, qu'une description précise de l'étendue des terres, le prix payé et un procès-verbal détaillé des procédures suivies soient fournis. (Shanahan, 1994, p.14)

Des moines de Valamo (près du lac Ladoga) ouvrent leur première école pour Inuit à Kodiak, île située au sud de la péninsule de l'Alaska. (Louchez, 1992, p.20)

1795 Construction du fort Edmonton par la Hudson's Bay Company. (Fumoleau, 1973, p.320)

1799 Fondation de la Church Missionary Society (Société missionnaire de l'Église) par les Anglicans aux fins de propager le christianisme, résultat du renouveau évangélique au XVIIIe en Angleterre. (Louchez, 1992, p.19 et Melling, 1967, p.22)

1800 à 1849

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations - 1800 à 1849

1804 Une école de travaux manuels, «manual-labour school», est fondée par Gideon Blackburn, un missionnaire presbytérien chez les Cherokees. Le temps est partagé également entre les travaux des champs, l'atelier ou la cuisine et les études. (Grant, 1984, p.86)

1811 Il ne reste que 72 Beothuks à Terre-Neuve. (Upton, 1988, p. 60)

1812 Le chef Saulteux, Peguis, aide les colons de Selkirk à s'établir à la Rivière-Rouge. Les Saulteux de Netley Creek cultivent le maïs, des patates, de l'orge et d'autres grains s'alimentant aussi des produits de la chasse. (Demsey, 1976. p. 626)

1814 Sans provisions, le groupe principal de colons de Selkirk est conduit par les Saulteux du Chef Peguis vers le fort Daer (Pembina) et les colons apprennent à chasser le bison. (Dempsey, 1976, p. 626)

1816 Le chef Peguis se range du côté de la Hudson's Bay Company dans le conflit qui l'oppose à la Compagnie du Nord-Ouest et héberge Marie-Anne Gaboury et ses enfants. (Dempsey, 1976, p. 626)

1817 Le 18 juillet, le chef Peguis et 4 chefs Cris et Saulteux signent un traité avec Lord Selkirk pour permettre l'établissement des colons. Le territoire visé comprenait deux milles de chaque côté de la rivière Rouge jusqu'à Grand Forks et de la rivière Assiniboine jusqu'à Rat Creek. Chaque tribu devait recevoir une livraison annuelle de 100 livres de tabac. (Dempsey, 1976, p. 626)

1818 Arrivée des abbés Provencher, Dumoulin et du séminariste Guillaume Edge à la Rivière-Rouge.

Jusqu'en 1818, l'achat de territoires des Amérindiens aux fins de la colonisation se faisait par un paiement unique aux tribus concernées. En 1818, la pratique de conclure des ententes comprenant un paiement au moment de la cession des terres et des paiements annuels commence.(Shanahan, 1994, p.15)

1820-1821 Sir Peregrine Maitland, lieutenant gouverneur du Canada, propose l'établissement d'écoles dans des communautés amérindiennes désignées pour leur enseigner l'arithmétique, la lecture et l'écriture. Ces écoles dispenseraient aussi l'enseignement des rudiments de l'agriculture et de certains métiers. (Louchez, 1992, p.19 et Grant, 1984, p.82)

1821 Fusion de la North West Company et de la Hudson's Bay Company. Cette dernière prend aussi en charge la Côte-Nord. (Jauvin, 1993, p. 92)

1823 Peter Jones, de père anglais et de mère Ojibway, se convertit et devient méthodiste, rendant possible un travail d'évangélisation auprès des Ojibway. (Louchez, 1992, p.18)

1828 Le surintendant des Affaires Indiennes du Canada suggère une nouvelle politique au département des Affaires indiennes relevant de l'armée et préconise que des mesures soient prises pour civiliser et éduquer les Amérindiens. Il propose que l'on remplace les redevances annuelles par des biens favorisant l'agriculture. (Carter, 1990,p.23)

1830 Adoption officielle du programme énoncé en 1828. Le département des Affaires indiennes passe d'une juridiction militaire à une juridiction civile. (Carter, 1990, p.23 et Pettipas, 1988, p. 93) Au début, les dons, les annuités et les autres échanges avec les Amérindiens répondaient à une politique militaire selon laquelle les Anglais, pour s'assurer l'allégeance de nations autonomes dans la poursuite de leurs visées militaires auprès des autres nations coloniales, entretenaient des alliances avec les Amérindiens. Les agents pour un temps maintiennent cette politique dans leur rôle de dispensateurs des «cadeaux» de la Couronne. Progressivement les fins d'occupation du territoire et d'appropriation de l'espace remplacent les buts militaires et les traités visent alors à remplacer une négociation d'alliance par une transaction d'acquisition du territoire selon des termes semblables, à savoir le don annuel de cadeaux. Par le fait même, de nations autonomes qui négocient des alliances, les nations amérindiennes deviennent des pupilles à la charge de l'État. (Shanahan, 1994, p.14)

1832 Cas Worcester contre Georgia dans lequel le juge en chef Marshall, des États-Unis, reconnaît que durant le règne de l'Empire britannique en Amérique la Couronne britannique n'intervenait pas dans les affaires internes des peuples autochtones et n'interférait pas dans son autonomie gouvernementale. (Dussault et Erasmus, 1993, p.7)

1835 Épidémie de variole dans les Prairies. Un tiers de la population amérindienne est 1838 décimée. (Fumoleau, 1973, p.321)

1836 Sir Francis Bond Head remplace Colborne à titre de lieutenant-gouverneur. Appréciant la culture amérindienne, il croit toutefois que la disparition des Amérindiens est inévitable et prône qu'il est préférable de les laisser finir leurs jours sans l'ingérence des Blancs. (Grant, 1984, p.85) Il négocie le traité de Manitoulin Island. Il dit aux chefs qui réclament le droit d'occupation du territoire: «If you could cultivate your Land, it would then be considered your own Property...» (Shanahan, 1994, p.21)

1838 Lord Glenely du Colonial Office émet une déclaration officielle appuyant le programme de transformation culturelle préconisé par Darling comme étant le moyen le plus efficace de «... protect and cherish this helpless Race ...[and] raise them in the Scale of Humanity.» (Pettipas, 1988, p. 94)

Sir Francis Bond Head est remplacé par Sir George Arthur. Il obtient l'adoption d'une politique préconisant la civilisation et la christianisation des Amérindiens considérant cela un impératif moral du peuple britannique. (Grant, 1984, p.85-86)

1840 Captain George Grey informe le Colonial Office que «... Aboriginal religion, or what was referred to as superstitions, or «traditional laws» were responsible for the lack of material and moral progress ...» des autochtones d'Australie. (Pettipas 1988, p. 78)

Le chef Peguis se défait de trois de ses femmes et est baptisé par le révérend John Smithurst. Lui et son épouse prennent le nom de William et Victoria King. Plus tard leurs enfants prennent le nom de Prince (Dempsey, 1976, p. 626)

Le chef Peguis est irrité par les colons qui commencent à utiliser des terres qui n'avaient pas été comprises dans le traité de 1817. Il dépose une protestation formelle auprès de l'Aborigines

Protection Society et déclare que le paiement du tabac scellait la bonne entente entre les Saulteux et les Blancs mais que les terres désignées par le traité n'avaient pas été cédées. Il mettait aussi en question la juridiction du gouverneur et du Conseil d'Assiniboia sur ces terres sans qu'elles soient cédées dans un nouveau traité. (Dempsey 1976, p. 626)

On préfère de plus en plus le modèle des écoles de travaux manuels, «manuel-labour» schools, de Gideon Blackburn (1804) parce qu'elles enseignent des connaissances pratiques et s'autofinancent. (Grant, 1984, p.86)

1844 Arrivée des Soeurs Grises à la Rivière-Rouge.

1845 Arrivée des Oblats de Marie-Immaculée à la Rivière-Rouge.

La jurisprudence européenne de l'époque, inspirée par le juriste suisse, Emmanch de Vattel, considère que des territoires non-habités ne sont pas une véritable possession et que d'autres États sont justifiés d'en prendre possession et de les coloniser. Le fait qu'un peuple ne puisse cultiver la terre sert à démontrer qu'il n'est pas véritablement propriétaire du territoire. (Carter, 1990, p.20-21)

1847 Le ministre méthodiste wesleyen, Robert Terrill Rundle, choisit l'emplacement de l'école indienne de Pigeon Lake. (Louchez, 1992, p.50)

1849 L'établissement de la Wesleyan Methodist Mount Elgin Industrial School, école méthodiste à Muncey en Ontario, marque une ère nouvelle dans l'éducation des Amérindiens avec la centralisation, dans des écoles résidentielles, des enfants qui, retirés de l'influence parentale, pourraient devenir de meilleurs véhicules de la civilisation chrétienne une fois retournés parmi les leurs. (Grant, 1984, p.86 et Melling, 1967, p.23)

1850 à 1899

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations - 1850 à 1899

1850 Les Cris des plaines, les Nehiyawuk (le peuple parlant correctement) vivent le long des rivières importantes (la Qu'Appelle et le coteau du Missouri en été, la Saskatchewan en hiver. On estime leur nombre à 11 500 en 1860). (Pettipas, 1988, p. 108)

Publication du livre *The Traditional History and Characteristic Sketches of the Ojibway Nation* par Kah-ge-ga-gah-Bowh (George Copway). Selon la préface du livre, il s'agit du premier livre de l'histoire des Ojibway écrit par un Amérindien.

1851 Le Potlatch est défendu par la loi. (Peelman, 1992, p.116)

1857 Au Canada, la «Gradual Civilization Act», qui prétend encourager à la civilisation graduelle les Nations autochtones de la province (Haut et Bas Canadas), définit qui est Indien, et stipule qu'un Indien ne peut bénéficier des droits et privilèges des Canadiens avant d'avoir prouvé qu'il est lettré, sans dette et de haute vertu morale. L'Amérindien qui rencontre ces critères, reçoit 50 acres de terre et, après un an d'essai, il est affranchi. (Carter, 1990 p.25 et Dickason, 1992, p.259) Cette mesure est prise à l'encontre du désir des chefs de bande. (Grant, 1984, p.94) Voir Acte pour encourager la civilisation graduelle des Tribus Sauvages ...20 Victoria, chapitre 6 (Goulet et Peelman, 1983, p.140)

1859 Une épidémie au fort Rae (mal du fort Rae) fait 400 morts. (Fumoleau, 1973, p.323)

1860 La responsabilité des Affaires indiennes passe de la juridiction du gouvernement britannique à celle des Canadas Unis. (Carter, 1990, p.25 et Pettipas, 1988. p. 91)

Dans les années 1860, les Cris occupent la région de la montagne aux Cyprès et les conflits avec les Pieds-Noirs s'intensifient. (Pettipas, 1988, p. 153)

1861-1865 Guerre civile aux États-Unis.

1862 Soulèvement des Dakotas au Minnesota. (Carter, 1990, p.52)

Cas Connolly contre Woolrich de la Cour supérieure du Québec. Le jugement établit que le mariage «à la façon du pays» de William Connolly et de Suzanne de la nation des Cris en 1803 était valide. La décision est maintenue en appel à la Cour du banc de la Reine de Québec. (Dussault et Erasmus, 1993, p.5-6)

Fièvre scarlatine chez les Lièvres et Loucheux (Kutchin). (Fumoleau, 1973, p.323)

Pendant la grande épidémie de variole amenée par les chercheurs d'or, le père Léon Fouquet aurait vacciné plus de huit milles Autochtones dans la région de Mission City. (Louchez, 19992, p.499)

1865 L'influenza fait 1 000 morts dans la région du fort Simpson et de la rivière Peel. (Fumoleau, 1973, p.323)

1867 L'administration des «affaires indiennes» est placée sous la responsabilité du Secrétariat d'État. (Pettipas, 1988, p. 91)

1869 Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages... 32-33 Victoria, chapitre 6 (Goulet et Peelman, 1983, p.140) Le gouvernement du Dominion reprend la législation qui existait sous le régime britannique (1857).

Épidémie de variole dans le nord-ouest des États-Unis et de l'Ouest canadien.

1870 Fondation du Grand Indian Council of Ontario and Quebec. (Dickason, 1992, p.328)

1871 Les traités 1 et 2 du sud du Manitoba sont signés.

Un des signataires du traité no 1 est le fils de Peguis, Mis-Koo-Kee-New, ou Aigle Rouge, aussi connu sous le nom de Henry Prince. (Dempsey, 1976, p. 626)

Les traités numérotés de 1 à 11 signés entre les Premières Nations et la Couronne se sont échelonnés sur la période de 1871 à 1921. Au Manitoba, les traités 1 à 6 et le traité 10 sont signés entre 1871 et 1910.

1872 Le Dominion Lands Act donne de l'envergure à l'immigration et à la colonisation de l'Ouest assurant 160 acres de terre à quiconque s'établit sur la terre et la cultive. (Fumoleau, 1973, p.24) Cette loi ne s'applique pas là où les droits des Amérindiens n'ont pas été cédés (extinguished). (Dickason, 1992, p. 371) Cette restriction provient d'une stipulation (article 14 de l'Ordre en Conseil du 23 juin, 1870). (Pettipas, 1988, p. 154)

1873 Le traité 3 de l'ouest ontarien est signé.

La création de la North West Mounted Police.

E. H. Meredith, sous-ministre du Ministère de l'Intérieur, adopte les recommandations de Alfred Selwyn, directeur du Geological Survey of Canada, qui avait proposé que l'élevage était un métier souhaitable pour les Amérindiens permettant ainsi qu'ils passent du nomadisme à l'agriculture par l'étape intermédiaire de pasteurs. (Carter, 1990, p.50)

Création du département des Affaires indiennes au sein du ministère de l'Intérieur. Ce département devient un ministère proprement dit en 1880. (Carter, 1990, p.50 et Pettipas, 1988, p. 91)

1874 Le traité 4 du sud de la Saskatchewan est signé.

L'arrivée de la Police Montée du Nord-Ouest et l'établissement du Fort MacLeod en Alberta.

1875 Le traité 5 du centre et de l'ouest du Manitoba est signé.

1876 Promulgation de la Loi sur les Indiens faisant des Premières Nations une sorte de «colonies internes» complètement dépendantes du gouvernement fédéral. Les autochtones du Canada deviennent des citoyens «mineurs» voués à l'assimilation graduelle. (Peelman, 1992 p.249) La loi statue sur la définition de l'Indien et sur l'administration et le contrôle des terres des réserves et de ses habitants.

Le traité 6 du centre de la Saskatchewan et de l'Alberta est signé.

Bataille du Little Big Horn aux États-Unis.

1877 Le traité 7 du sud de l'Alberta est signé.

1878 La migration des bisons vers le nord est interrompue par l'armée américaine.

1879 Nicholas Flood Davin reçoit le mandat du gouvernement canadien de faire une étude sur les écoles résidentielles aux États-Unis et de consulter les autorités religieuses à ce sujet.

1880 Création du Ministère des Affaires Indiennes. Voir 1873. (Goulet et Peelman, 1983, p.138 et Pettipas, 1988, p. 92)

La politique agricole du surintendant des Affaires indiennes, Hayter Reed, appelée la Peasant Farming Policy, préconise de limiter une ferme indienne à une seule acre de blé, une partie d'une acre de légumes et de tubercules comestibles et une vache ou deux. Ceci devait suffire pour un fermier et sa famille. Voir aussi 1889. (Buckley, 1992, p.52-53)

Croyant le croissant fertile (de la fourche des rivières Rouge et Assiniboine à Edmonton en passant du long de la Saskatchewan nord) comme seul terrain propice à l'agriculture et le sud, un terrain arid et impropre à l'agriculture, on propose l'octroi des réserves amérindiennes dans les régions éloignées du territoire destiné à la colonisation, c'est à dire au sud de la Saskatchewan. Lorsque M. John Macoun réussit à convaincre que le sud est une région de riches terres arables, le tracé du CPR est déplacé vers le sud. (Carter, 1990, p.55 et suivantes.)

1883 Le juriste québécois, Thomas-Jean-Jacques Loranger formule le principe de continuité selon lequel la Confédération ne créait pas la juridiction des provinces mais les prolongeait vu qu'elles préexistaient à l'union. (Dusseault et Erasmus, 1993, p.23)

Un groupe d'une église chrétienne comprenant certains chefs amérindiens de la Colombie Britannique demande au surintendant des Affaires indiennes de bannir les «potlatch». (Grant, 1984, p.140)

Le CPR traverse la réserve des Pieds-Noirs.

1884 Acte à l'effet de conférer certains privilèges aux bandes les plus éclairées... 47 Victoria, chapitre 28. (Goulet et Peelman, 1983, p.140)

Le gouvernement canadien interdit les «potlatch». (Grant, 1984, p.140)

1885 Soulèvement de Batoche.

Un système de permis est mis en vigueur permettant de contrôler les transactions financières des Amérindiens (l'achat et la vente de tout biens). Voir aussi 1890.

1887 Aux États-Unis, le Dawes Severalty Act accorde à chaque Amérindien un nombre d'acres de terre et met le restant des réserves à la disposition des colons. (Carter, 1990, p.11)

1888 The Severalty Policy du Canada : Le commissaire aux Affaires indiennes, Hayter Reed, propose de subdiviser les réserves en fermes individuelles.

1889 La Peasant Farming Policy limite la production agricole des Amérindiens. Voir aussi 1880.

1890 L'ordination du premier Amérindien dans l'Église catholique, Edouard Cunningham.

Des mesures sont prises interdisant les cérémonies autochtones. (Dickason, 1992, p.326-327)

Massacre de Wounded Knee aux États-Unis.

Au cours des années 1890, on introduit le système de permis, c'est-à-dire, la permission écrite qu'un Indien devait avoir pour vendre ses produits ou acheter du bétail ou de l'équipement. Voir aussi 1885. (Buckley, 1992, p. 52-53)

Amendement à la Loi sur les Indiens habilitant le gouverneur en conseil de déclarer les lois de la chasse et de la pêche (game laws) du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest applicable aux Amérindiens. (Dickason, 1992, p.372) Un amendement à la section 16 stipule qu'on ne peut octroyer que 160 acres à un Indien. (Carter, 1990, p.203)

L'Indien est payé en «chits» plutôt qu'en argent. Ces «chits» peuvent être échangés contre des produits ou des objets achetés au magasin. Ce système ne disparaîtra complètement que dans les années 1950. (Buckley, 1992, p.53-54)

1894 La Loi sur les Indiens est amendée rendant obligatoire l'éducation des Amérindiens. (Dickason, 1992, p.334)

1895 Interdiction du rituel d'endurance de la danse de la soif (Thirst dance). (Dickason, 1992, p.326)

1896 Grève de Rabbit Creek (Bonanza Creek plus tard) déclenche la ruée vers l'or. (Dickason, 1992, p.371)

1899 Le Traité 8 est signé portant sur le territoire du nord de l'Alberta, le nord-est de la Colombie-Britannique, le nord-ouest de la Saskatchewan et une petite partie des Territoires du Nord-Ouest.

On déclare que l'Australie était territorium nullius au moment du contact, ne reconnaissant pas l'occupation du sol par des clans. (Pettipas, 1988, p. 78)

1900 à 1949

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations - 1900 à 1949

1902 Une épidémie d'oreillons fait 60 morts à fort Rae et une autre épidémie fait 66 morts à fort Résolution. (Fumoleau, 1973, p.329)

1905 De l'or est découvert à Yellowknife.

1905-1906 Signature du Traité 9 portant sur le territoire du nord ontarien.

1906 Le Traité 10 est signé portant sur le territoire du centre et du nord-est de la Saskatchewan.

1914 Interdiction aux Amérindiens du port des vêtements traditionnels et de présenter des danses traditionnelles aux foires et aux «stampedes». (Dickason, 1992, p.326)

1914-1918 La Loi sur les Indiens est amendée permettant l'appropriation de terres des réserves pour la production agricole sans le consentement des conseils de bande. (Dickason, 1992, p.326) On invoque les besoins de l'effort de guerre.

1916 La Loi sur la réserve de St Peter's. Le réserve est reprise aux autochtones et les membres de la réserve sont relocalisés sur la Fisher River. (Dickason, 1992, p.325)

1917 Amendement à la Loi sur les Indiens pour donner le droit de vote aux autochtones ne vivant pas sur les réserves, facilitant l'affranchissement des «Amérindiens». (Dickason, 1992, p.327)

1920 Amendement de la Loi sur les Indiens habilitant le Surintendant général des Affaires indiennes d'affranchir les autochtones qu'il considère qualifiés sans demander leur consentement.

Découverte du premier puits d'huile de Norman Wells aux Territoires du Nord-Ouest. (Dickason, 1992, p.377)

Mise en vigueur plus stricte de l'éducation obligatoire des enfants «amérindiens» entre l'âge de 7 ans et de 15 ans.

1921 Le traité 11 est signé. Il porte sur le territoire du Yukon et de l'ouest des Territoires du Nord-Ouest.

Lors d'un «potlatch», certains Kwagiutls de la Colombie-Britannique sont arrêtés et les objets culturels sont confisqués et remis au Musée national d'Ottawa. (Grant, 1984, p.140)

1922 Amendement à la Loi sur les Indiens abrogeant l'habilitation donnée en 1920.

1927 Interdiction aux Amérindiens de percevoir des fonds sans autorisation, mesure en vigueur jusqu'en 1951. Ceci rendait plus difficile la mise sur pied d'organisations politiques. (Dickason, 1992, p.324)

1928 L'influenza dans le district du Mackenzie fait 600 morts chez les Amérindiens. (Fumoleau, 1973, p.335)

1929 Les Ojibway de la rivière Severn signent un traité avec le gouvernement canadien, annexé au Traité 9, le dernier des traités numérotés. (Valentine, 1992, p.107)

1930 L'agent indien est habilité à forcer un élève à rester à l'école résidentielle jusqu'à l'âge de 18 ans. (Dickason, 1992, p.335) Voir 1890.

Tentative de fondation d'une Ligue des Indiens par Frederik Ogilvie. (Dickason, 1992, p.328)

Dans les années 1930, on abolit le système des permis pour la vente des produits agricoles ou l'achat de bétail ou d'équipement. (Buckley, 1992, p.52-53) Voir 1890.

1931 L'interdit des «potlatch» est éliminé des statuts. (Grant, 1984, p.140)

La League of Indians of Western Canada demande au département d'établir des écoles sur les réserves parce que les élèves des écoles résidentielles ne font pas de progrès suffisants. (Lascelles, 1990, p.11)

1932 Mise sur pied de la Manitoba Indian Brotherhood. (Turenne, 1970, p.108)

1933 Amendement à la Loi sur les Indiens remettant en vigueur l'habilitation de 1920, abrogée en 1922, sans la clause permettant la contrainte.

1936 Les Affaires indiennes relèvent du Ministère des Mines. (Goulet et Peelman, 1983, p.138)

1939 Une version de la Dance de la soif, la Dance de la pluie, est adoptée par les Saulteux, mesure prise pour tenter de préserver leur culture traditionnelle. (Pettipas, 1988, p. 40-41)

1944 E.E.M. Joblin de l'Église Unie recommande de travailler avec les Amérindiens plutôt que de travailler pour les Amérindiens. (Hendrey, 1969, p.206)

1946-1948 Tenue de la Joint Senate and House of Commons Committee on the Indian Act suite aux pressions des organisations des vétérans amérindiens et des différentes églises dénonçant les injustices et les restrictions inacceptables des habitants des réserves. Le comité recommande une «Claims Commission» pour régler toutes les questions des droits de traités. (Dickason, 1992, p.329 et Turenne, 1970, p.25)

1947 Une délégation de l'Église Unie propose au comité parlementaire spécial d'abolir la tenue en tutelle des Amérindiens et d'accorder plus d'autonomie gouvernementale sur les réserves. (Hendrey, 1969, p.206)

1950 à 1969

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations - 1950 à 1969

1950 Les affaires indiennes relèvent du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. (Goulet et Peelman, 1983, p.138)

1951 La Loi sur les Indiens est révisée rendant possible des ententes contractuelles entre le gouvernement et les provinces ou d'autres juridictions pour permettre aux élèves amérindiens de fréquenter des écoles desservant la population allochtone. (Lascelles, 1990, p.11) La loi de 1876, 30 Victoria, chap.18, art.86, par.1, est révoquée. (Goulet et Peelman, 1983, p.141)

1955 La politique fédérale prône de plus en plus l'intégration, c'est à dire l'éducation des Indiens dans les écoles de la population dominante.

1958 La Commission oblate reconnaît qu'il y a eu du paternalisme dans l'approche missionnaire. (Hendrey, 1969, p.207)

Tyendinaya, sur la rive nord du lac Ontario, est la première bande indienne à se voir confier la juridiction en matière d'administration financière. (Dickason, 1992, p.384)

1959 Rapport de Jean Lagassé, The People of Indian Ancestry in Manitoba du Département de l'agriculture et de l'immigration du Gouvernement du Manitoba.

1959-1961 Tenue d'un deuxième Joint Committee pour la révision des politiques des Affaires indiennes. (Dickason, 1992, p.333) Voir 1946-1948.

1960 Les Amérindiens obtiennent le droit de vote aux élections fédérales sans que soit compromis leur statut d'«Indien inscrit». (Dickason, 1992, p.400)

Dans les années 1960, la politique du département des Affaires indiennes est de limiter les prêts agricoles aux Amérindiens à 500\$ et de leur conseiller de louer leurs terres.(Buckley, 1992, p.101)

1961 On recommande la mise sur pied d'une commission spéciale pour régler la question des revendications amérindiennes de la Colombie-Britannique, d'Oka, etc....(Turenne, 1970, p.25)

Le National Indian Council est fondé.

1963 Énoncé de la politique de Lester B. Pearson selon laquelle il s'engage à nommer une «Indians Claim Commission», c'est-à-dire, un comité indépendant avec un mandat aussi vaste que possible pour examiner toutes les questions des revendications amérindiennes en vue de

permettre l'égalité entière des Amérindiens aux Canadiens sans pertes des droits aborigènes, héréditaires ou d'usufruits. (Turenne, 1970, p.31)

Harry B. Hawthorn, professeur d'anthropologie à l'Université de la Colombie Britannique, est mandaté par le gouvernement fédéral de mener une étude des conditions sociales, économiques et éducatives des Amérindiens. (Dickason, 1992, p.384)

1965 400 Amérindiens de la région de Kenora manifestent à Ottawa contre le racisme et les pratiques discriminatoires des habitants (marchands, restaurateurs, etc.). (Hutchison et Wallace, 1977, p. 15 et Dickason, 1992, p.392)

1966 Dépôt du Hawthorne Report, A Survey of the Contemporary Indians of Canada. Il déclare que les programmes de développement économique ont été faits au hasard, sans coordination et étaient sous-financés. Il dénonce la politique du gouvernement qui met l'accent sur la migration de la main-d'oeuvre plutôt que sur le développement économique. Dans le deuxième tome, il dénonce le fait que les conseils de bandes ne sont que des institutions pour approuver sans discussion les programmes du département des Affaires indiennes. (Hendrey, 1969, p.82-84) Il contient 151 recommandations. Sous-jacente aux recommandations est la conviction que les Amérindiens ne doivent pas être contraints de se plier aux valeurs et aux exigences de la société dominante sans qu'ils y consentent. On note que le revenu annuel moyen des Amérindiens est de 600\$ comparé à 1 400\$ du Blanc moyen. 94% des élèves ne complètent pas leur secondaire. Il recommande l'enseignement dans la langue autochtone et une révision des manuels scolaires qui sont insolents à l'égard des Amérindiens. Il note le faible degré d'autonomie gouvernementale et recommande un développement dans ce sens. (Dickason, 1992, p.384)

1967 Publication du livre : Right to a Future The Native Peoples of Canada de John Melling par l'Église Unie et l'Église anglicane. Le livre reçoit l'appui de plusieurs églises dont l'Église catholique romaine.

1968 Fondation du National Indian Brotherhood pour les Indiens inscrits. Cette organisation remplace la National Indian Council. (Hendrey, 1969, p.206 et Dickason, 1992, p.328)

Élection du premier Amérindien au parlement canadien, Len Marchand, député de Kamloops-Cariboo. (Dickason, 1992, p.411)

Naissance du American Indian Mouvement (Red Power) au Minnesota. (Dickason, 1992, p.385)

1969 Jusqu'en 1969, les Indiens devaient transiger avec le département des Affaires indiennes et ne pouvaient s'adresser à d'autres ministères.

Livre blanc du Gouvernement du Canada sur la politique des Indiens. Cette politique propose l'abrogation de la Loi sur les Indiens, le démantèlement du Ministère des Affaires indiennes, une dépense de 500 000\$ sur 5 ans pour le développement économique, la remise du contrôle des réserves entre les mains des Amérindiens. Les Amérindiens pourront bénéficier des programmes des différents ministères tant du niveau provincial que fédéral. On propose la création de la Indian Claims Commission. Toutefois les droits aborigènes des Amérindiens ne sont pas reconnus et les traités sont considérés des garanties minimales devenus désuets.

Création, en décembre, de la «Claims Commission» sous la présidence de M. Lloyd Barber. (Cardinal, 1977, p.164)

Départ du dernier agent des Affaires indiennes. Chefs et conseillers peuvent maintenant être élus plutôt que nommés par l'agent. (Buckley, 1992, p.101)

L'Association des Indiens de l'Alberta propose la création d'un centre éducatif responsable de l'éducation des adultes, de la formation technique, du développement du curriculum de la maternelle au secondaire, ayant en vue aussi l'accès à l'éducation post-secondaire.

Publication du livre de Harold Cardinal, *The Unjust Society*.

Le Synode général des Anglicans reconnaît les torts faits aux Amérindiens en adoptant un «Profil centenaire des Indiens et des Eskimos» et en autorisant une enquête dont la publication du livre de Charles Hendrey, *Beyond Traplines Does the Church Really Care? Towards an Assessment of the Work of the Anglican Church of Canada with Canada's Native Peoples*, 1969, en sera le résultat. (Grant, 1984, p.207)

---- Le cas Nishga force le Premier ministre, Pierre Elliot Trudeau, à considérer la validité des droits aborigènes.

1970 à 2008

Une chronologie des relations entre les autochtones et les autres populations - 1970 à 2008

1970 Dans les années 70, des agences spéciales sont mises sur pied par les Amérindiens pour obtenir du crédit et des experts-conseils en agriculture.

Après une occupation prolongée, les Amérindiens de l'école Blue Quills près de Saint-Paul, Alberta, sont les premiers à obtenir, au Canada, la gestion de leur école sous la juridiction d'une bande amérindienne. (Dickason, 1992, p.337 et Cardinal, 1977, p.207-208)

1971 Retrait formel du Papier blanc (White Paper).

Le cas Corbierre-Laval: Mme Laval conteste la perte de son statut d'Indienne en raison de son mariage avec un Blanc. (Cardinal, 1977, p.108)

Réunion du Comité exécutif du National Indian Brotherhood à Yellowknife qui met l'accent sur l'éducation. Naissance du projet de document: Indian Control of Indian Education. (Cardinal, 1977, p. 57)

1972 Le document Indian Control of Indian Education est déposé en décembre auprès du Ministre des Affaires indiennes et du développement du Nord.

1973 En février, le ministre des Affaires indiennes reconnaît officiellement le document: Indian Control of Indian Education. Le Ministère des Affaires indiennes et du développement du Nord s'engage à agir selon ses recommandations.

La Cour suprême du Canada se prononce en faveur des droits aborigènes en déclarant que la Proclamation royale de 1763 était toujours en vigueur. (Monet, 1984, p.10)

Le juge Morrow de la Cour Supérieure des Territoires du Nord-Ouest reconnaît que les «traités 8 et 11 n'avaient jamais «éteint» le droit de propriété des autochtones des TNO. (Goulet et Peelman, 1983, p.149)

1974 Les autochtones de Kenora organisent une marche de protestation à Ottawa. La Ojibway Warriors Society est fondée sous la direction de Louis Cameron suite à la vente du Anishinabe Park au village de Kenora sans la consultation des Amérindiens. Le terrain avait été acheté par le Département des Affaires indiennes pour servir de terrain de campement aux autochtones. (Hutchison et Wallace, p.98 et p.102-106 et Dickason, 1992, p.392)

1975 Signature d'une entente avec le Grand Conseil des Cris du Québec pour le développement de la baie James. L'entente de la Baie James reconnaît pour la première fois le droit des autochtones aux «subsurface rights».

1977 Rapport du juge Thomas Berger concernant la construction de pipelines à travers la vallée de la rivière Mackenzie. Il met en évidence les différences profondes d'interprétations de la vie humaine entre Amérindiens et la société dominante du Canada. (Peelman, 1992, p.85)

Conférence des organismes non gouvernementaux des Nations Unies sur la discrimination contre les peuples autochtones d'Amérique à laquelle participent des représentants des peuples autochtones d'Amérique. Cent nations autochtones adoptent la Déclaration de Principe pour la Défense des Nations et des Peuples Indigènes de l'hémisphère occidental. (Goulet et Peelman, 1983, p.147)

1980 Les autochtones d'Amérique présentent leurs griefs au Tribunal Russell à Rotterdam. Le Tribunal Russell conclut, entre autres, au sujet des Attikamek et Montagnais que le Gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux concernés «avaient unilatéralement éteint les droits fonciers des autochtones, en violation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Art. 17) et de la Convention Américaine des Droits de l'Homme (Art.21). (Goulet et Peelman, 1983, p.147)

1981 Une station radiophonique FM de 10 watts a été installée chez les Ojibway de la rivière Severn. (Valentine, 1992, p.107-108)

1982 Fondation de l'Assemblée des Premières Nations pour tous les Amérindiens, inscrits et non-inscrits. (Dickason, 1992, p.328)

La Loi constitutionnelle, section 35, reconnaît les droits aborigènes et les droits des traités des peuples autochtones du Canada.

1983 La Conférence des Premiers Ministres sur la Constitution et les droits aborigènes. Les Amérindiens réclament «le droit à l'auto-détermination politique sur leurs territoires, ... et les droits qui en découlent (le droit de contrôler la mise en valeur du territoire, le droit de bénéficier des projets miniers, forestiers ou hydro-électriques qu'ils acceptent chez eux, le droit de créer leurs propres organismes politiques et de vivre selon leurs traditions culturelles et religieuses)...» (Peelman, ?, p.5 et Peelman, 1992, p. 35)

Rapport du Special House of Commons Committee on Indian Self-Government (the Penner Report).

1984 2e Conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones du Canada.

1985 3e Conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones du Canada.

La pratique du Sweat Lodge (loge à sudation) est reconnue officiellement par le Service correctionnel du Canada qui est responsable des pénitenciers fédéraux. (Peelman, 1992, p.249)

L'Assemblée nationale du Québec reconnaît les droits aborigènes des peuples autochtones du Québec, habilitant le gouvernement du Québec à conclure des ententes reconnaissant le droit à l'autonomie gouvernementale des Amérindiens du Québec. (Dussault et Erasmus, 1993, p.9)

La loi C-31 abroge la loi qui affranchissait automatiquement les Amérindiennes qui mariaient des Blancs et leur descendant. (Dickason, 1992, p.331)

1988 Fermeture des dernières écoles résidentielles fédérales pour Amérindiens, sauf une.

Le Gouvernement du Manitoba nomme une Commission d'enquête sur le système de justice et les autochtones. Les juges A. C. Hamilton et C. M. Sinclair sont nommés présidents.

1990 Cas Reine contre Sioui où le juge Lamer reconnaît le droit des Amérindiens à leurs terres sous le régime britannique et l'autonomie dont ils jouissaient dans leur juridiction interne. (Dussault et Erasmus, 1993, p.21)

Le Ministère d'éducation du Manitoba signe une entente avec l'Assemblée des Chefs du Manitoba leur permettant d'administrer leur propre système d'éducation sur les réserves.

Cas Sparrow contre la Reine. Jugement de la Cour suprême du Canada qui implique «la reconnaissance des droits ancestraux (territoriaux et religieux) des Amérindiens, partout où ces droits n'ont pas été officiellement cédés par eux.» (Peelman, 1992, p.120)

1991 Dépôt du Report of the Manitoba Aboriginal Justice Inquiry Commission de A. C. Hamilton et C. M. Sinclair.

1991-1996 Commission royale sur les Peuples autochotnes. La Commission dépose son rapport en 1996.

2008 Le Premier Minister Stephen Harper offre des excuses aux anciens élèves des écoles résidentilles indiennes de la part du Gouvernement canadien.